

FORMATION TUTEUR DE PROFESSIONNALISATION / MAÎTRE D'APPRENTISSAGE - PARCOURS MODULAIRE EN PRESENTIEL - 14H

PUBLIC VISÉ

Tout public
Plan de développement des
compétences
Individuels payants

LE + DE LA FORMATION

Les objectifs de formation
poursuivis sont
conformes aux exigences de la
nouvelle certification du ministère
du Travail relative aux
compétences des maîtres
d'apprentissage et tuteurs :
RS5515 sur France Compétences

DUREE

Durée de formation : 14 heures
Durée hebdomadaire moyenne :
7h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Du 06/01/2025 au 19/12/2025.

LIEUX DE FORMATION

GIP-FCIP - CAFOC
Centre de formation
12 rue Georges Enesco
94000 Créteil

CONTACT

GIP-FCIP - CAFOC
Isabelle Hondermarck
Tél : 01 57 02 61 45
cafoc@ac-creteil.fr
Réfèrent handicap :
Marguerite-Marie Gracias
[Consulter notre Politique Handicap](#)

TARIFS

Prix tarif public maximum :
Forfait parcours présentiel :
2 520,00 €.
Organisme non soumis à la TVA.
[Voir nos conditions générales de ventes](#)

FINANCEMENTS

Type de financement :
Plan de développement des
compétences, France Travail

CODES

NSF : 333
Code Rome : K2101

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux du tutorat ou de la fonction « maître d'apprentissage » pour l'entreprise, pour le nouveau collaborateur, pour le tuteur ou le maître d'apprentissage
- Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant
- Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
- Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

PRE-REQUIS

Être majeur, être volontaire
Si titulaire d'une certification (diplôme ou titre d'un niveau équivalent à la qualification préparée par l'alternant, dans le domaine visé), justifier d'une expérience professionnelle d'au moins un an en rapport avec la qualification visée
OU
Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans en rapport avec la qualification visée par l'alternant.

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

CV et lettre de motivation à transmettre à direction.cafoc@ac-creteil.fr
Entretien individuel sur rendez-vous
Inscriptions du 06/01/2025 au 19/12/2025 au Centre de formation à Créteil.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Cours du jour

CONTENUS

- ▶ Auto-positionnement : recenser ses acquis et ses besoins de formation
- ▶ Activités et compétences caractéristiques du tuteur, maître d'apprentissage telles que définies par le Ministère du Travail
- ▶ Repères terminologiques, repères réglementaires, étapes structurantes du tutorat
- ▶ Préparation de l'arrivée de l'alternant : informations et supports, organisation des activités à venir, sensibilisation des interlocuteurs internes
- ▶ L'entretien d'accueil : sa forme, son contenu
- ▶ L'analyse du travail préalable à l'entrée en fonction : éléments de vocabulaire, méthodologie
- ▶ Notions de base en pédagogie
- ▶ La pédagogie par et pour le travail : rendre une situation de travail « apprenante »
- ▶ La construction du parcours de l'alternant
- ▶ Transmettre en tant que tuteur - Focus sur l'entretien réflexif
- ▶ Les entretiens d'accompagnement : guide d'entretien, postures facilitatrices dans une relation d'aide, méthodologie
- ▶ L'entreprise et l'organisme de formation : répartition et différenciation des rôles
- ▶ L'autonomie professionnelle : définition, critères d'autonomie, limites d'intervention
- ▶ Le processus d'évaluation du tuteur : définitions, objectifs, objectivité, critères d'évaluation, critères de performance, indicateurs, niveaux de maîtrise de la compétence
- ▶ L'entretien de bilan (intermédiaire / final) : guide d'entretien, écueils à éviter

VALIDATION

- ▶ attestation des acquis de formation niveau : sans

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Constituer le livret d'activités et de compétences du maître d'apprentissage, tuteur pour
préparer la certification MATU

direction.cafoc@ac-creteil.fr